

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (« DIC »)

FCPR EURAZEO STRATEGIC OPPORTUNITIES 3

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Dénomination	FCPR EURAZEO STRATEGIC OPPORTUNITIES 3 (le « Fonds »)
Société de Gestion	Eurazeo Global Investor (ci-après « EGI »)
Code ISIN Parts A	FR001400B3G3
Contacts	Email : pcs@eurazeo.com - Téléphone : 01 58 18 56 56 Site internet : https://www.eurazeo.com/fr/societes-affiliees-reglementees/egi
Agrément	Le Fonds est autorisé en France. EGI est agréée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (ci-après « AMF ») sous le numéro GP 97-117
Date de production du DIC	05-04-2024

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds commun de placement à risque (« FCPR »)

Durée : huit (8) ans, prorogable sur décision de la Société de Gestion pour deux (2) périodes successives d'un (1) an chacune suivant la constitution du Fonds (sauf cas de rachats anticipés et de dissolution anticipée prévus par le Règlement du Fonds).

Objectif : Le Fonds a pour objectif principal d'opérer sur le marché secondaire du capital investissement. Le Fonds investira, directement ou indirectement, dans des sociétés qui seront essentiellement européennes. Le Fonds pourra investir dans tous types de secteurs, notamment industriels et commerciaux.

Le Fonds respectera le quota juridique de cinquante pourcent (50%) décrit à l'Article 4.1 du règlement du Fonds conformément aux dispositions de l'article L.214-28 du CMF.

Sous réserve des éventuels réinvestissements pendant la Période d'Investissement, la Société de Gestion pourra décider librement, de distribuer ou capitaliser les Sommes Distribuables, et de répartir tout ou partie des avoirs du Fonds.

Ce produit n'a pas d'objectif d'investissement durable.

Période de Blocage des Rachats : Un Investisseur ne peut pas demander le rachat de ses parts par le Fonds pendant la Durée du Fonds, étant précisé que cette période pourra être prorogée à l'initiative de la Société de Gestion pour deux (2) périodes successives d'un (1) an chacune), sauf en cas de rachat anticipé répondant aux conditions décrites à l'Article 11.2 du Règlement du Fonds.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Investisseurs de détail visés : Les personnes physiques ou personnes morales investisseurs en direct ainsi que les personnes physiques en tant qu'investisseurs indirects au travers de souscriptions dans des contrats d'assurance sur la vie, d'opération de capitalisation ou de distribution de produits d'épargne retraite, exprimés en unités de compte, tels que définis à l'article L.131-1 du code des assurances.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR)



⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 années (durée de détention recommandée). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvement sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité du fonds à rembourser l'investissement soit affectée.

Nous vous invitons à consulter le Règlement du fonds pour plus d'informations sur les risques matériellement pertinents pour le Fonds mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaires et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance médiane de l'indice de référence approprié au cours des 15 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios pour un investissement de 10 000 EUR		Sortie après 1 an	Sortie après 5 ans	Sortie après 10 ans (période de détention recommandée)	Commentaires
Scénario minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 936 EUR	6 994 EUR	5 927 EUR	
	Rendement annuel moyen	-40,6%	-6,9%	-5,1%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 936 EUR	7 333 EUR	7 789 EUR	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2007 et 2017.
	Rendement annuel moyen	-40,6%	-6,0%	-3,1%	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 405 EUR	11 522 EUR	13 977 EUR	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2011 et 2021.
	Rendement annuel moyen	4,1%	2,9%	4,3%	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 722 EUR	19 171 EUR	20 126 EUR	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2012 et 2022.
	Rendement annuel moyen	47,2%	13,9%	9,2%	

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si

EGI est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des marchés financiers. Elle doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres, destinées à limiter tout risque de défaillance.

En cas de défaillance d'EGI, aucun mécanisme d'indemnisation légale n'est prévu car la solvabilité du Fonds n'est pas affectée.

L'investissement dans un FCPR n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détentions différentes. Ils incluent l'ensemble des frais sauf ceux éventuellement appliqués et acquis au distributeur/assureur. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Coût au fil du temps pour un investissement de 10 000 EUR	Sortie après 1 an	Sortie après 5 ans	Sortie après 10 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	527 EUR	3 372 EUR	10 220 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,3%	5,4%	5,5%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,8% avant déduction et de 4,3% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée mais le distributeur qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie mais le distributeur qui vous vend le produit peut le faire.	
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	414 EUR
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	112 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période détention recommandée : 8 ans, correspondant à la durée de vie du Fonds hors décisions de prorogation pouvant porter la durée de vie du fonds à **10 ans** maximum.

La durée de recommandation minimum requise est fonction des objectifs de l'investisseur, son expérience, son horizon de placement, la fiscalité applicable et son degré d'acceptation du risque.

Un seul cas de rachat anticipé est prévu par le Règlement du Fonds : il s'agit des Cas de Force Majeure tel que définis à l'article 11.2 du Règlement du Fonds.

Aucun frais ou pénalité ne sera prélevé par EGI en cas de demande de rachat anticipé par les porteurs de parts.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations concernant le produit sont à adresser à votre distributeur qui prendra toute mesure nécessaire.

Vous avez également la possibilité de contacter la Société de Gestion par e-mail (pcs@eurazeo.com) ou téléphone (01 58 18 56 56) ou par courrier postal au 117 Avenue des Champs-Élysées 75008 Paris, ou le médiateur de l'autorité de tutelle concernée selon le type de réclamation (ACPR ou AMF).

Autres informations pertinentes

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Fonds : Après la fin de chaque semestre de l'exercice comptable, la Société de Gestion établit l'inventaire de l'Actif du Fonds et met à la disposition des investisseurs et de l'AMF, la composition de l'actif dans un délai de huit semaines. Le Règlement du Fonds, le dernier rapport annuel et la dernière composition de l'actif sont téléchargeables sur le site www.eurazeo.com. L'historique des scénarios de performance sont disponibles sur le site internet d'EGI (www.eurazeo.com), dans la rubrique « Espace Particulier ».

Lieu et modalités d'obtention d'information sur les autres catégories de parts : Les informations sur les autres catégories de parts du Fonds sont disponibles sur simple demande écrite de l'investisseur adressée à la Société de Gestion dans un délai d'une semaine à compter de la réception de la demande. Sur option, ces documents pourront lui être adressés sous format électronique.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La Société de Gestion procède à l'évaluation de l'Actif Net du Fonds, arrêté bimensuellement le quinzième jour de chaque mois (et si ce jour n'est pas un Jour, le Jour suivant) et le dernier Jour de chaque mois (et si ce jour n'est pas un Jour, le Jour suivant). Les valeurs liquidatives des parts les plus récentes sont communiquées à tous les investisseurs qui en font la demande, dans les huit jours de leur demande qui devra être adressée par courrier électronique à pcs@eurazeo.com ou par courrier postal au 117 Avenue des Champs-Élysées 75008 Paris. Elles sont également disponibles sur le site internet d'EGI (www.eurazeo.com), dans la rubrique « Espace Particulier ».

Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur les performances passées : Il convient de rappeler que ce fonds est nouvellement créé et ne présente pas de performances passées.